

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le huit décembre

DEVANT Me ISRAËL GÉLINAS, notaire à La Prairie, province de Québec.

COMPARAÎT :

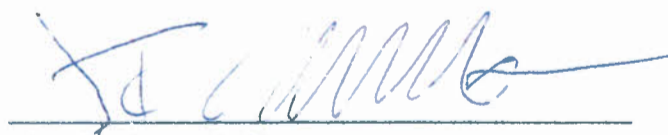
Me Jean-François CHABOT, avocat, demeurant pour les fins des présentes au numéro 10, Montée Robert à Saint-Basile-le-Grand, province de Québec, J5R 2L6 ;

LEQUEL a requis le notaire soussigné de recevoir les déclarations suivantes, à savoir :

1. Le cinq décembre de l'an deux mille quinze (5 décembre 2015), je me suis rendu à l'Hôtel de ville de la ville de Saint-Basile-le-Grand, situé au numéro 204, rue Principale à Saint-Basile-le-Grand, province de Québec, J3N 1M1, dans le cadre des festivités entourant le cinquième (5^e) anniversaire du Marché champêtre de Noël de ladite ville.
2. Sur place et en ma présence, Roch Mathieu, arpenteur-géomètre, a mesuré la bûche de Noël de la ville, concoctée par le boulanger et pâtissier Mario Fortin.
3. Je déclare avoir constaté que ladite bûche de Noël mesurait précisément trente-cinq mètres et quatre-vingt-dix-sept centièmes (35, 97 m).

DONT ACTE à La Prairie sous le numéro quarante-sept (47) des minutes du notaire soussigné.

LECTURE FAITE par Me Israël Gélinas, notaire, le comparant et le notaire signent en présence l'un de l'autre.



Me Jean-François Chabot, avocat



Me Israël Gélinas, notaire

Vraie copie de la minute 47
de l'originale demeurée en mon étude

